

Circonscription Quimper ash handicap : ienhand29.ash@ac-rennes.fr - 02 98 98 99 25

Identification du poste	Adjoint Spécialisé – Hôpital de jour (HDJ) Winnicott enfants
Lieux d'exercice	Centre Winnicott HDJ enfants dépendant du CHRU de Brest (6 à 12 ans) et unité de soins dépendant du centre Winnicott (0 à 6 ans)
Description du poste	Assurer les prises en charge pédagogiques d'une dizaine d'enfants présentant des troubles envahissant du développement, scolarisés exclusivement au centre de soins ou partageant leur scolarité entre leur école de référence (le plus souvent accompagnés par un AVS) et le centre de soin (à raison d'une ou deux séances pédagogiques hebdomadaires). Les prises en charge pédagogiques peuvent être individuelles ou en tout petit groupe. L'unité d'enseignement compte trois enseignants au total.
Action professionnelle	Selon les projets définis, les besoins évalués et les compétences observées <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des actions pédagogiques adaptées et régulièrement ajustées ; • Formaliser les projets pédagogiques individuels et les outils de suivi des acquis des élèves • Participer aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation. • Observer les élèves en classe si les enseignants en font la demande et favoriser les inclusions individuelles en informant les enseignants et parfois les auxiliaires de vie scolaire sur les démarches pédagogiques et outils spécifiques • Contribuer à l'évaluation régulière du projet personnalisé de scolarisation en relation avec l'enseignant référent, chargé de veiller à la continuité et à la cohérence du parcours de scolarisation.
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> • CAPA-SH Option D (en priorité) ou projet de spécialisation CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive) • Aptitude à favoriser les actions de concertation au sein d'une équipe pédagogique et pluridisciplinaire • Aptitude à se positionner comme personne ressource au sein des écoles
Obligation de service d'enseignement	24 H hebdomadaires d'enseignement + 108 annualisées pour la formation/concertation

Un bilan annuel d'activité est transmis à l'IEN ASH Handicap